

Réf: Dossier N° 066547

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISES OKI SERI »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot 522, Ilot  
54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISES OKI SERI »

Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot 522, Ilot  
54

Dirigeant(s) : M OUATTARA OKI SERI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08574 du 31/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42335/GTCA/RC/2021 du 31/12/2021

